

# Fiche d'accompagnement



Cette fiche précise le contenu de la brochure.

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des Droits Sociaux

## Comment y voir clair parmi la diversité des normes qui s'appliquent aux relations employeurs-travailleurs ? Et si trop de droit tuait le droit ?

Auteur : **Marie-Caroline Menu**

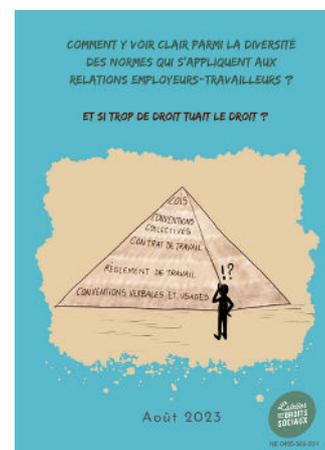
Service Emploi-Sécurité sociale

Éditeur : **L'Atelier des Droits Sociaux asbl**

Édition : **Août 2023**

Format : **en téléchargement gratuit**

Thématique : **Droit du travail salarié**



## Thème principal

Lorsqu'un travailleur se pose une question quant à l'un de ses droits ou un de ses devoirs face à son employeur, il arrive régulièrement qu'il soit en peine de trouver LA réponse. Il peut arriver que son contrat de travail soit muet sur ce point, qu'il lise sur internet que ce droit existe, mais qu'un ami lui a dit que dans son cas, ce droit ne s'applique pas.

La question des sources de droit dans la relation de travail salarié se pose fréquemment dans la vie du travailleur au sein de l'entreprise.

Les règles qui constituent le droit du travail sont en réalité très nombreuses et de nature très différentes, dans la mesure où elles sont élaborées à des niveaux très différents.

Employeur et travailleur s'engagent mutuellement via un contrat de travail qui va servir de base à leur relation, en précisant des éléments clés telles que la durée du contrat, la fonction à exercer, le lieu de travail, les horaires et bien sûr la rémunération convenue.

Mais toute une série d'autres règles viennent, pour le surplus, cadrer les droits et obligations respectifs des deux parties. A savoir notamment, les lois, les conventions collectives de travail conclues au niveau du secteur d'activités ou de l'entreprise elle-même, le règlement de travail interne à l'entreprise, ...

Cette brochure donne une vision d'ensemble des normes qui constituent le droit du travail et de la hiérarchie qui régit leur application en cas de contradiction entre deux sources sur un même point. Par exemple, entre une clause qui figure dans le contrat de travail et une norme qui est considérée supérieure, comme une convention collective de travail.

## Objectifs

Cet outil vise les objectifs suivants :

- présenter les différentes « sources de droit » qui constituent le droit du travail et qui vont servir de balises à la relation de travail ;
- expliquer les principes qui régissent l'ordre hiérarchique établi entre ces normes, afin de permettre au travailleur de savoir comment appréhender une question ou une situation litigieuse qui surviendrait dans le cadre de son travail ;
- permettre au citoyen de mieux comprendre les intérêts protégés par les différents types ou niveaux de normes, afin de saisir les enjeux politiques qui les sous-tendent ;
- mettre en évidence les particularités du contrat de travail salarié et le niveau de protection qu'il implique pour le travailleur, que ce soit dans la relation de travail elle-même ou au travers du régime de sécurité sociale qui y est associé.



## Pistes d'animation

Utilisée dans le cadre d'une animation, la brochure permet de développer les thèmes suivants :

- l'énumération des différentes règles pouvant sembler rébarbative, il est conseillé de partir d'une situation concrète, afin de susciter l'intérêt des participants. Un exemple assez facile et parlant est celui du droit à la prime de fin d'année. En effet, il n'est quasi jamais mentionné dans le contrat de travail. Il n'est pas prévu dans une loi ou une réglementation générale. Et lorsqu'il existe, c'est généralement parce qu'il est prévu dans une convention collective de travail existant au niveau sectoriel, ou plus rarement au niveau de l'entreprise ;
- présenter les sources de droit sous forme de structure pyramidale, celle-ci permettant d'appréhender en même temps la question de la hiérarchie entre les différentes sources ;
- développer le rôle de la concertation sociale en Belgique, en identifiant les acteurs impliqués dans les différents niveaux d'élaboration des règles de droit, ce qui permettra de bien saisir les enjeux de la négociation collective en tant que tempérament de la liberté contractuelle ;
- explorer l'article en ligne suivant, qui part des pratiques d'une entreprise néerlandaise et pose la question de savoir s'il est possible en Belgique de travailler sans contrat de travail : <https://www.jobat.be/fr/art/travailler-sans-contrat-est-ce-autorise>

La brochure permet ensuite d'aborder des questions plus générales selon diverses propositions de thèmes à débattre.



## Propositions de thèmes à débattre

- On dit souvent que le droit du travail est, plus que d'autres sphères du droit, éminemment politique. Pourquoi ?
- Peut-on considérer que la tendance à la flexibilité accrue dans le monde du travail présente aussi des avantages ou des bénéfices pour les travailleurs ?
- Que désigne le concept d'« ubérisation du travail » ? Pourquoi « la concertation sociale » telle qu'elle s'est développée en Belgique est particulièrement mise à mal par ce phénomène ?
- Les observateurs du monde du travail parlent de plus en plus de « dérégulation du travail ». Que vise ce phénomène ? Pouvez-vous donner des exemples concrets qui l'illustrent ?
- « Et si trop de droit tuait le droit... ? ». Que soulève cette question ?

---

### L'Atelier des Droits Sociaux



rue de la Porte Rouge 4 - 1000 Bruxelles



02 512 02 90



<https://ladds.be>